

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,  
le 2 octobre 2007 à 19h30 à la Bibliothèque municipale de Luskville, située au 2024 route  
148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence  
Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Brian Middlemiss et Dr Jean Amyotte.

ABSENCE MOTIVÉE : Raymond Gougeon, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général

La séance a débuté à 20h30

**07-10-715**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Département d'incendie
3. Casse-Croûte / Chip Wagon
4. Site de pompage pour les systèmes septique
5. Parc Kerr – Domaine Bellevue
6. Levée de la séance

Il est

Proposé par Lawrence Tracey  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**07-10-716**

**FORMATION – POMPIERS**

Il est

Proposé par Jim Coyle  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac confie le contrat de formation des  
pompiers à la Municipalité de La Pêche et son chef pompier. Les personnes autorisés par  
la loi peuvent signer une entente avec la dite municipalité pour une somme de 22 000,00\$  
sujet à révision au fur et à mesure de l'avancement de la formation.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'aviser la MRC des Collines et la Commission Scolaire Au  
Cœur des Vallées que la municipalité confiera dorénavant la formation des pompiers à la  
Municipalité de La Pêche.

Le vote est demandé

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité de crédit no 1007036

## **AVIS DE MOTION**

Le conseiller Jim Coyle donne avis de motion pour la préparation d'un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion incendie et abroger le règlement d'emprunt déjà en place.

**07-10-717**

### **TRAITEMENT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

Il est

Proposé par Edward McCann  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des offres à au moins trois (3) firmes d'ingénieurs pour la préparation d'une étude de faisabilité afin de traiter les boues septiques des résidences isolées au poste de traitement municipal à Quyon.

Adoptée

**07-10-718**

### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est

Proposé par Lawrence Tracey  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h20 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

### **Certificat de disponibilité de crédit / 1007036**

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées à la résolution suivante: 07-09-716.

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL